

Image not found or type unknown



Recupération sur remboursement d'emprunt

Par **linéa**, le **30/10/2008 à 12:54**

je vis en concubinage.
Mon compagnon a acheté un appartement à son nom qu'il loue, pour cela il a contracté un emprunt à son nom également.
Cet emprunt est remboursé à partir de notre compte joint alimenté à la fois par les revenus locatifs et un compte propre à mon compagnon.
En cas de séparation - puis-je prétendre à récupérer une partie des remboursements qui ont été effectués à partir de ce compte joint.
Merci pour vos réponses